

Notre pays participe au premier atelier consultatif régional sur le partenariat stratégique pour la création d'un fonds d'investissement

Appui à la gestion intégrée de la pêche dans les pays subsahariens

Le premier atelier consultatif régional sur le partenariat stratégique pour la création d'un fonds d'investissement en appui à la gestion intégrée de la pêche dans les pays subsahariens s'ouvre aujourd'hui à Dakar.

Notre pays est représenté à cette rencontre par M. Sidna Ould Cheikhna, conseiller technique du ministre des Pêches et de l'Economie Maritime qui a quitté Nouakchott lundi matin à destination de la capitale sénégalaise. Prennent part à cette réunion, les représentants des pays de la région concernés et les organismes internationaux et régionaux intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, notamment la FAO.

Au cours de leurs travaux les participants débattront des thèmes relatifs aux principaux problèmes rencontrés par les pêches d'Afrique subsaharienne et les grands écosystèmes marins qui les soutiennent, aux initiatives nationales, régionales et internationales à l'appui de la durabilité des pêches et de leur contribution à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire, aux lacunes

observées en matière de gouvernance dans le domaine des pêches et mesures correctives possibles et le partenariat stratégique comme mécanisme supplémentaire de financement.

Les travaux de l'atelier porteront également sur les buts et objectifs du partenariat stratégique proposés et les résultats spécifiques attendus, les types de projets nationaux que le partenariat stratégique pourrait soutenir, les rôles et responsabilités des différents partenaires du partenariat ainsi que la stratégie de sensibilisation, de communication et de diffusion des objectifs des activités et des résultats du partenariat stratégique et le rôle de ce dernier en matière d'information.

Il est à noter que les pêches maritimes jouent un rôle important dans l'économie des pays côtiers d'Afrique subsaharienne.

Le secteur de la pêche contribue de façon prépondérante aux revenus de la population rurale et à l'emploi. Il attire des investissements locaux et étrangers considérables et contribue de façon significative à la sécurité alimentaire. De plus, il est une source substantielle d'entrée de devises et contribue au financement du budget de l'Etat dans plusieurs pays. Les pêches maritimes sont une source

d'emplois et de revenus directs et indirects pour les populations rurales dans la région, en particulier les entreprises de pêche artisanales, et comprennent à la fois des activités de pêche de subsistance et de pêche commerciale qui requièrent une forte main d'oeuvre opérant pour la plupart sur le plan régional, voire même international. La FAO estime à 2,7 millions le nombre de personnes employées dans des activités de pêches continentales et maritimes, soit à plein temps, soit à temps partiel ou de façon occasionnelle.

De façon générale, le secteur de la pêche contribue significativement à la sécurité alimentaire car il fournit jusqu'à 70% des protéines animales consommées quotidiennement dans les pays côtiers.

En terme de devises obtenues, l'exportation de poisson et de produits faits à base de poissons joue un rôle vital dans les économies de nombreux pays d'Afrique Subsaharienne. La valeur des exportations nettes du continent dans son ensemble a atteint l'équivalent d'environ 1,7 milliard de dollar en 2001 (FAO 2003), soit une contribution de 10 % du PNB de plusieurs pays de la région.

Salah Ould Abeïdalla